

FINALITES DES TRAITEMENTS

La gestion des relations avec les tiers regroupe principalement les finalités suivantes :

Finalités	Base légale permettant le traitement	Données obtenues auprès de Tiers ¹	TRANSFERT DES DONNEES VERS UN PAYS NON MEMBRE DE L'UNION EUROPEENNE (*)
Relation avec les autorités et voies d'exécution	OBLIGATION LEGALE	OUI	
Traitement des litiges et des contentieux (Service juridique)	OBLIGATION LEGALE	OUI	

() Hors transferts vers la Suisse mentionnés dans les présentes mentions au titre de la sous-traitance de certains traitements notamment informatiques.*

¹ Les informations concernant les tiers sont disponibles sur simple demande adressée à la société de gestion.